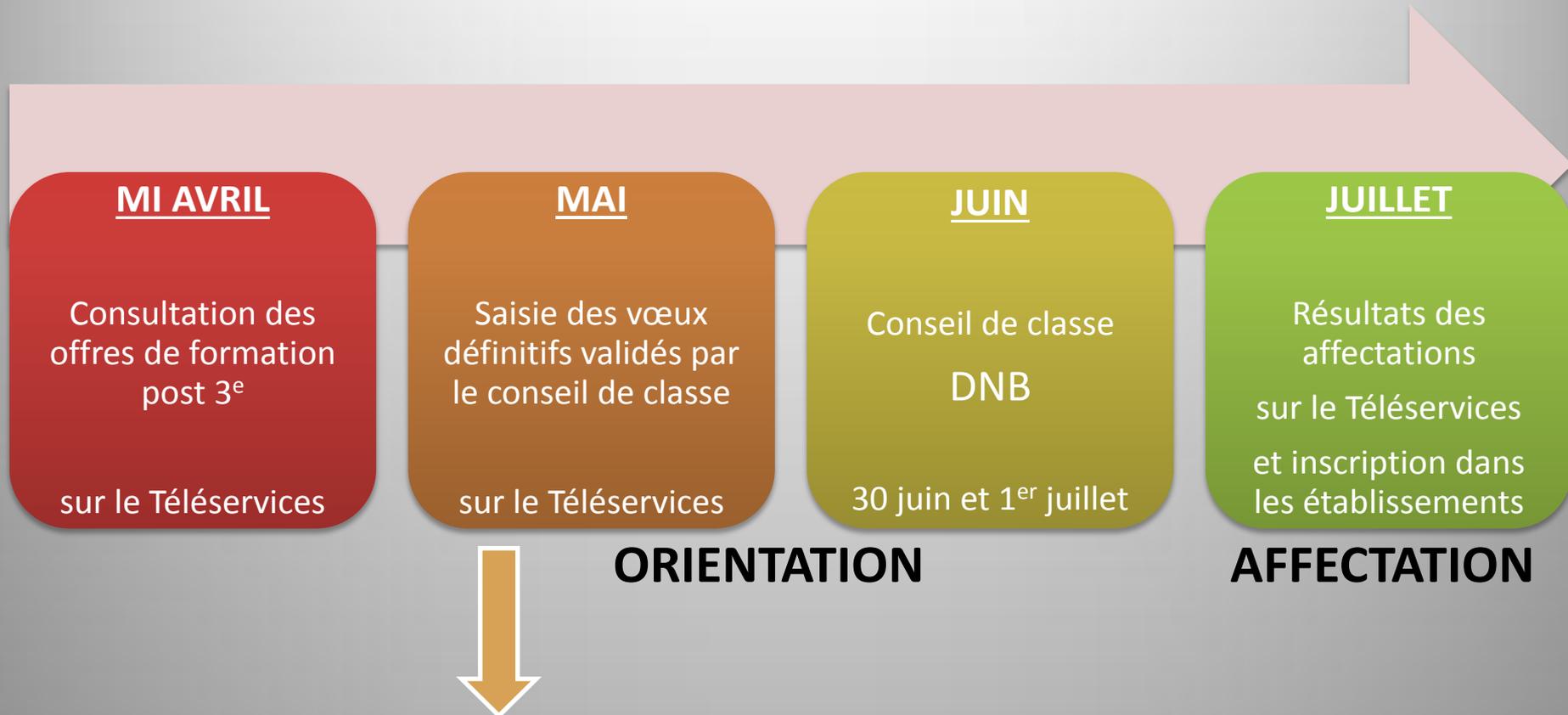


*En classe de 3<sup>ième</sup>*

*Préparer son Orientation*

***LES ÉTAPES CLÉS  
DE VOTRE ANNÉE***

# Calendrier de l'orientation



- Arrêtez vos vœux définitifs et indiquez les sur le Téléservices. N'hésitez surtout pas à formuler plusieurs vœux.
- Si les propositions sont conformes aux vœux = décision d'orientation
- S'il y a désaccord entre les propositions de la famille et le conseil de classe : La famille peut faire appel de cette décision. Le chef d'établissement reçoit la famille et prend sa décision.

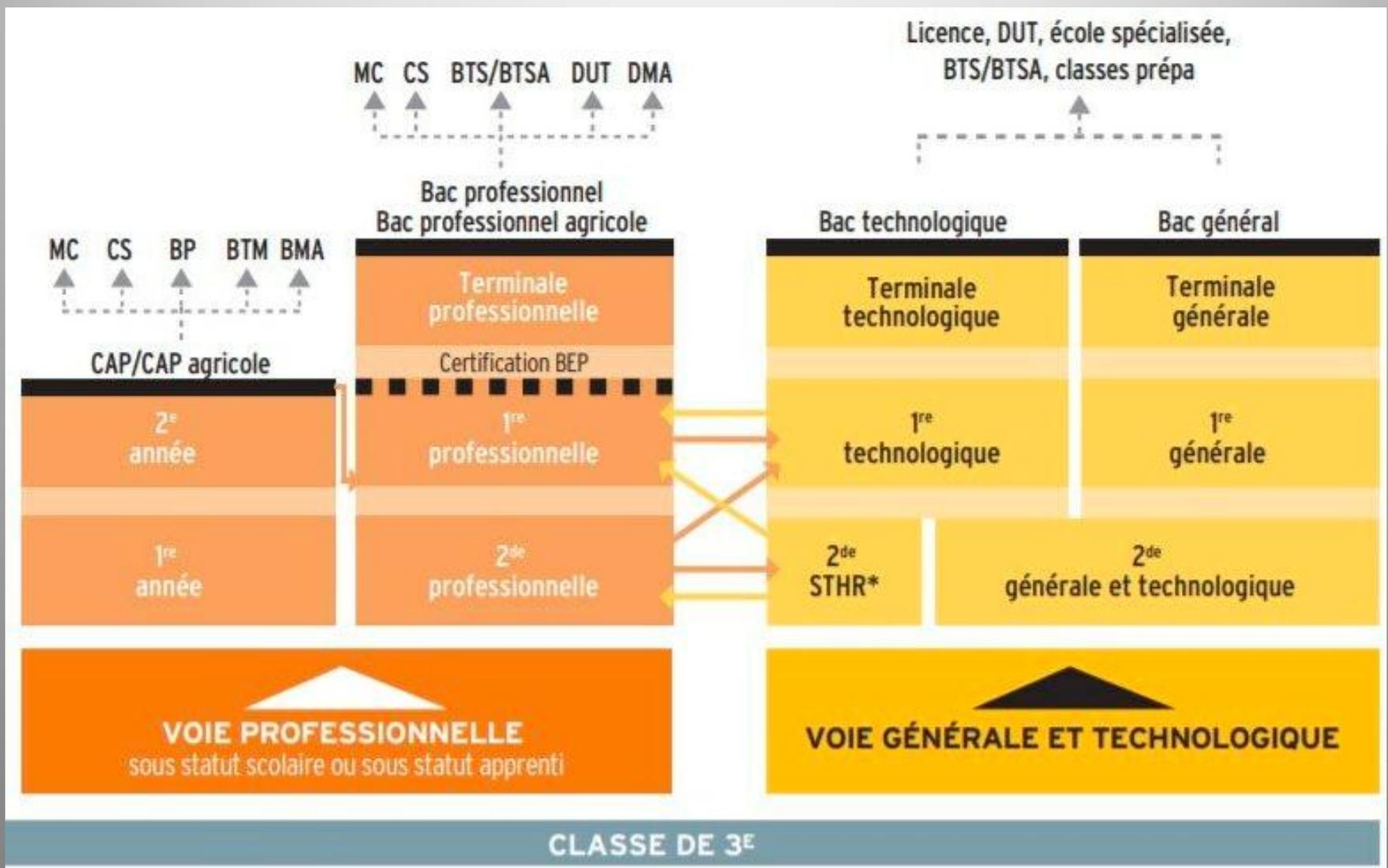
# Formulation des vœux

	Famille	Equipe éducative
Mi-février	<i>Intentions d'orientation</i>	<i>Avis provisoires du conseil de classe</i>
Courant mai	<i>Vœux définitifs</i>	<i>Avis définitifs du conseil de classe</i>

## Suite à la communication des avis définitifs du conseil de classe :

- Les avis sont **conformes aux vœux** → Décision d'orientation → Affectation (2nde GT, 2nde Professionnelle ou 1ère année de CAP)
- Les avis **ne sont pas conformes aux vœux** → Le chef d'établissement reçoit la famille et prend une décision. La famille peut faire appel de cette décision.

# après la 3<sup>ème</sup>



Choisir la voie

# professionnelle

Le CAP en 2 ans

Le BAC PRO en 3 ans



# Le CAP et le BAC PRO

CAP	BAC PRO
12 à 16 semaines de stages	22 semaines de stage
des enseignements généraux (environ 40%)	des enseignements généraux (environ 50%)
des enseignements technologiques et professionnels (environ 60%)	des enseignements technologiques et professionnels (environ 50%)
Soit 17h à 18h par semaine	Soit 13h45 par semaine
Statut scolaire ou par apprentissage En lycée public ou en CFA	

L'organisation de la classe de **2de se fait par familles de métiers** permet à tous les élèves :

- d'acquérir les premières compétences professionnelles utiles dans un secteur, et d'affirmer progressivement leurs choix.
- Elles regroupent des spécialités de bac professionnel qui présentent un **socle de compétences professionnelles communes**.
- En fin de 2de professionnelle, **l'élève choisit la spécialité** qu'il étudiera en 1re et terminale.

**Attention :**

***tous les lycées ne proposent pas les mêmes spécialités en 1<sup>ère</sup>***

[www.onisep.fr/Les-familles-de-metiers](http://www.onisep.fr/Les-familles-de-metiers)

# Les familles de métiers en 2nde Pro

- **Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics**
- **Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique**
- **Métiers de la relation client (accueil-relation client, commerce- vente)**
- **Métiers de l'aéronautique**
- **Métiers des industries graphiques et de la communication**
- **Métiers de l'hôtellerie restauration**
- **Métiers de l'alimentation**
- **Métiers des études et de la modélisation du bâtiment**
- **Métiers de la réalisation de produits mécaniques**
- **Métiers de la transition numérique et énergétique**
- **Métiers de la maintenance**
- **Métiers du pilotage d'installations automatisées**
- **Métiers du bois**

# Exemple de familles de métiers

**BAC PRO COMMERCE**

**BAC PRO VENTE**

devient

2<sup>nd</sup> pro

Métiers de la relation client

option A animation et  
gestion de l'espace  
commercial

option B prospection  
clientèle et valorisation de  
l'offre commerciale

Métiers de l'accueil

# Deux établissements différents...

	Lycée professionnel	CFA ou UFA du lycée professionnel
Statut	Statut scolaire	Statut d'apprenti
Modalités	<b>CAP</b> → 12 à 16 semaines de stage <b>Bac Pro</b> → 22 semaines de stage	Alternance CFA / entreprise Semaines de stage officielles (CAP ou Bac pro) + les vacances scolaires  Statut salarié = 5 semaines de congés annuelles
Sélection	Sur dossier scolaire (classe de 3 <sup>ème</sup> )	<ul style="list-style-type: none"><li>• Démarches à réaliser auprès du CFA</li><li>• Signature d'un contrat d'apprentissage</li></ul>

CFA = Centre de Formation d'Apprentis

UFA = Unité de Formation par Apprentissage (en lycée professionnel)

# Deux modalités

## d'affectation pour les formations professionnelles...

Lycées  
professionnels  
PUBLICS

Lycées  
professionnels  
PRIVES

Les CFA

procédure d'affectation informatisée (Téléservice)

L'élève formule jusqu'à **10 vœux** dans son académie et jusqu'à **5** dans d'autres académies (ordre important)

Téléservice uniquement

le dossier prend en compte :

- ✓ les résultats scolaires,
- ✓ les compétences (raisonnement, méthodes, attitudes...)

démarches entièrement effectuées par la famille  
Contact de l'établissement + entretien Direction  
+ formulation des vœux Téléservice

3 CONDITIONS :

- Avoir un employeur
- Avoir terminé la classe de 3<sup>ème</sup>
- Avoir 16 ans ou au minimum 15 ans au 31 décembre de la première année de formation

# Liste des lycées professionnels publics du Gard

LYCEE	DOMAINES
P. Langevin Beaucaire	Métiers du bâtiment et du commerce
J. Raimu Nîmes	Métiers de la mécanique, du numérique et de la cybersécurité
F. Mistral Nîmes	Métiers du bâtiment et de la mécanique aéronautique
E. Hemingway Nîmes	Métiers de la mode
G. Darboux Nîmes	Métiers du commerce, de la logistique et de la sécurité
Voltaire Nîmes	Métiers de bouche, de l'esthétique et de la coiffure
LP Agricole M. Durand Rodilhan	Métiers viticole des espaces verts et du paysage
C. Gide Uzès	Artisanat et métiers d'art
G. Anthonioz de Gaulle Milhaud	Métiers de la santé et du social
A. Einstein Bagnols-sur-Cèze	Métiers de l'industrie, du bâtiment, de l'industrie, du commerce et de l'accueil

# Liste des lycées professionnels publics du Gard

LYCEE	DOMAINES
J. Prévert Saint Christol les Alès	Métiers du transport, de la logistique, du commerce et de l'administratif
L. Aubrac Sommières	Métiers du développement durable et de la gestion des déchets
JB DUMAS Alès	Métiers du social, de la mécanique, de la santé, de la mode, de l'industrie, de la restauration, de la chimie, de la coiffure et du bâtiment
M. CURIE Saint Jean du Gard	Métiers de l'hôtellerie et de la restauration
A. CHAMSON Le Vigan	Métiers du commerce et de l'accueil

# Choisir la voie générale et technologique



**Objectif: préparer, en 3 ans (2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup> et terminale), un bac général ou un bac technologique, des diplômes visant essentiellement une poursuite d'études dans le supérieur.**

La classe de seconde générale et technologique est avant tout une classe de **détermination** :

- l'élève y teste ses goûts et ses aptitudes avant de choisir,
- des enseignements de spécialité pour la voie générale et une série qui permet d'approfondir les enseignements de spécialité en voie technologique.

**Cette première année de lycée va vous permettre :**

- d'acquérir une culture générale commune,
- d'approfondir vos connaissances et vos compétences,
- et de découvrir de nouvelles disciplines dans la perspective de l'enseignement supérieur

La classe de seconde générale et technologique est une classe de détermination qui comporte

des **enseignements communs** à tous les élèves  
et

des **enseignements optionnels** au choix

### **Attention !**

**Certains enseignements optionnels nécessitent des sélections, il est indispensable de prendre contact avec l'établissement pour en connaître les modalités (comme par exemple : les sections euro, artistiques, sportives etc....)**

# *Des enseignements communs pour tous*

Horaires et programmes des enseignements communs sont identiques pour tous. Ils totalisent 26h30 dans les disciplines suivantes :

<b>Enseignements</b>	<b>Horaire élève</b>
Français	4h
Histoire-géographie	3h
LV1 et LV2	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
SVT	1h30
EPS	2h
Enseignement moral et civique	18h annuelles
Sciences numériques et technologie	1h30

## **Enseignements optionnels**

**Langues et culture de l'antiquité: latin**

**Arts: théâtre, arts plastiques, musique**

**LV3: Italien**

**Euro: Anglais, Allemand, Espagnol**

<https://jeanvilar.net/portail/>

### **Enseignements optionnels et enseignement euro**

**Langues et culture de l'antiquité: latin**

**Arts: arts plastiques, cinéma audiovisuel**

**LV3: Italien**

**Management et gestion**

**Biotechnologies**

**Sciences de laboratoire**

**Sciences de l'ingénieur + Création innovation technologique**

**Euro: Allemand, Espagnol, Italien (hors téléservices)**

### Enseignements optionnels et enseignement euro : 1 au choix

**Langues et culture de l'antiquité: latin : 2h**

**Arts plastiques : 3h**

**LV3: Italien : 2h**

**Management et gestion : 1H30**

**Création et culture Design : 6h**

**Euro: Anglais, Espagnol**

**Brevet Initiation à l'Aéronautique**

# Des enseignements

## optionnels au Lycée LAMOUR - Nîmes

### Enseignements optionnels et enseignement euro

**Cinéma (3h)**

**Brevet d'initiation à l'aéronautique**

**Atelier scientifique**

**Latin**

**Musique(3h)**

**option EPS (3h)**

**Théâtre (3h)**

**Euro: Anglais, Espagnol,(hors téléservices)**

# Les enseignements optionnels à recrutement particulier - Autres établissements (1/2)

Enseignements	Lycée
Russe Cinéma audiovisuel Théâtre Sciences de l'ingénieur	Lycée Jean Baptiste Dumas- Alès
Japonais Sciences et laboratoire Bachibac (constitution d'un dossier préalable à partir de mars)	Lycée Jacques Prévert – St Christol Les Alès
Sciences de l'ingénieur Création et innovation technologique EPS Cinéma audiovisuel Sciences et laboratoire Biotechnologies	Lycée Albert Einstein – Bagnols sur Cèze
Création et culture design	Lycée Charles Gide - Uzès
Santé et social	Lycée Geneviève De Gaulle Anthonioz - Milhaud

# Les enseignements optionnels à recrutement particulier - Autres établissements (2/2)

Enseignements	Lycée
Arabe Chinois Biotechnologies Bachibac	Lycée Albert Camus - Nîmes
Portugais Russe Abibac	Lycée Alphonse Daudet - Nîmes
Création et innovation technologique Sciences de l'ingénieur	Lycée Dhuoda - Nîmes
Création et culture design	Lycée Ernest Hemingway - Nîmes
Sciences de laboratoire Ecologie, agronomie, territoires et développement durable	Lycée agricole Marie Durand - Rodilhan

# Un nouveau stage obligatoire en classe de seconde

Il s'agit d'un **stage d'observation**, pour que les élèves puissent :

« approfondir leur découverte des métiers, à mieux préparer  
et affermir leurs choix d'orientation »

Le stage de découverte professionnelle en seconde sera :

- **Obligatoire** (comme pour la classe de 3<sup>ème</sup>)
- d'une durée de **15 jours**
- Il se déroulera sur les **2 dernières semaines de juin**

# Baccalauréat général – Le socle

Enseignements communs	1 <sup>ère</sup>	Terminale
Français	4h	-
Philosophie	-	4h
Histoire-Géographie	3h	3h
LVA et LVB	4h30	4h
EPS	2h	2h
Enseignement scientifique (SVT, Physique, + Mathématiques)	3h30 dont 1h30 de mathématiques (si cet enseignement n'est pas choisi en spécialité)	2h sans les maths (possibilité d'ajouter maths en option complémentaire pour ceux qui ne l'ont pas en spécialité)
Enseignement moral et civique	18h annuelles	18h annuelles

# Baccalauréat général – Les spécialités

## Lycée Jean Vilar

Enseignements de spécialité	1ère – 3 au choix	Terminale – 2 au choix
Langues, littératures et cultures étrangères (anglais) ou Anglais Monde contemporain	4h	6h
Histoire Géographie, géopolitique et sciences politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Physique Chimie	4h	6h
SVT	4h	6h
Numérique et sciences informatiques	4h	6h
Arts : théâtre	4h	6h

# Baccalauréat général – Les spécialités

## Lycée Albert Einstein

Enseignements de spécialité	1ère – 3 au choix	Terminale – 2 au choix
Langues, littératures et cultures étrangères (anglais) ou Anglais Monde contemporain	4h	6h
Histoire Géographie, géopolitique et sciences politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Physique Chimie	4h	6h
SVT	4h	6h
Numérique et sciences informatiques	4h	6h
Sciences de l'Ingénieur	4h	6h (dont 2h en sciences physiques)

# Baccalauréat général – Les spécialités

## Lycée Philippe Lamour

Enseignements de spécialité	1ère – 3 au choix	Terminale – 2 au choix
Langues, littératures et cultures étrangères Espagnol ou Anglais	4h	6h
Histoire Géographie, géopolitique et sciences politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Physique Chimie	4h	6h
SVT	4h	6h
Numérique et sciences informatiques	4h	6h
Arts : Cinéma audiovisuel ou Musique ou Théâtre	3h	3h

# Baccalauréat général – Les spécialités

## Autres enseignements de spécialité possibles

Enseignements de spécialité	Lycée
Arts – Arts plastiques	Charles GIDE Uzès
LLCA Latin	Jacques PREVERT Saint-Christol-lès-Alès
Japonais	
Cinéma-audiovisuel	Jean-Baptiste DUMAS Alès
Russe	
Théâtre	
EPS	Albert CAMUS Nîmes

*Les  
BACS  
Technologiques*

**S2TMD**

SCIENCES ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE,  
DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

**STAV**

SCIENCES ET TECHNOLOGIES  
DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT

**STD2A**

SCIENCES ET TECHNOLOGIES  
DU DESIGN ET DES ARTS APPLIQUÉS

**ST2S**

SCIENCES ET TECHNOLOGIES  
DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

**STHR**

SCIENCES ET TECHNOLOGIES  
DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

**STI2D**

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**STMG**

SCIENCES ET TECHNOLOGIES  
DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

**STL**

SCIENCES ET TECHNOLOGIES  
DE LABORATOIRE

### LES COEFFICIENTS DU BAC 2023

La session de 2023 sera donc la première année de réforme complète puisqu'elle concernera les élèves en classe de Seconde en 2021-2022 qui de fait connaîtront toutes les modalités depuis le début de leurs études secondaires. La note de finale au Bac sera toujours répartie entre 40 % de contrôle continu et 60 % d'épreuves terminales selon les coefficients suivants :

#### ÉPREUVE ANTICIPÉE

**Français 10**  
en Première

**Philosophie 8**  
en Terminale

**Spécialité 1 16**  
en Terminale

**Spécialité 2 16**  
en Terminale

**Grand Oral 10**  
en Terminale

#### ÉPREUVES FINALES

ÉPREUVES  
ANTICIPÉES  
ET FINALES  
**60%**  
de la note finale.

CONTRÔLE  
CONTINU  
**40%**  
de la note finale

**Enseignement moral et civique 2**

1 en Première + 1 en Terminale

**Histoire-géographie 6**

3 en Première + 3 en Terminale

**Langue vivante A 6**

3 en Première + 3 en Terminale

**Langue vivante B 6**

3 en Première + 3 en Terminale

**Enseignement scientifique 6**

3 en Première + 3 en Terminale

**EPS 6**

**Spécialité abandonnée 8**

en Première

### Et si je n'avais pas de place en lycée ?

- Pour éviter cette situation, **formulez plusieurs vœux** en termes de formations et d'établissements, notamment si vous envisagez des spécialités ou sections rares ou très demandées.
- Restez toujours joignable, particulièrement en juillet, et **assurez-vous d'avoir effectué toutes les démarches nécessaires si vous partez en vacances.**
- En cas de difficultés, le principal de votre collège peut vous accompagner dans votre démarche d'orientation, avec l'aide du CIO (centre d'information et d'orientation), en lien avec les services départementaux ou rectoraux de l'Éducation nationale.

Le

Téléservice

## UN SEUL PORTAIL D'ACCES : L'ENT du Collège

<https://henri-pitot.mon-ent-occitanie.fr/>

COLLEGE HENRI PITOT

ARAMON - ACADÉMIE DE MONTPELLIER



MENU



Se connecter



Actualités

Protocole sanitaire 2021-2022

Agenda

16

JUILLET

Future Présentation du Collège Henri PITOT sur wikipedia

Pronote

Installer Pronote du collège sur votre smartphone

# Le

# Téléservice



Vous souhaitez vous connecter à votre ENT en tant que :

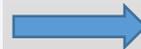
+ Élève ou parent

+ Enseignant

+ Personnel non enseignant

Autres comptes et invités

Valider



Vous souhaitez vous connecter à votre ENT en tant que :

- Élève ou parent

- de l'académie de Montpellier avec EduConnect (recommandé)
- de l'académie de Montpellier (ce mode de connexion disparaît à partir du 15/11/2021)
- de l'académie de Toulouse
- de l'enseignement agricole
- du lycée de la mer Paul Bousquet

+ Enseignant

+ Personnel non enseignant

Autres comptes et invités

Valider

## Je sélectionne mon profil



Représentant légal



Élève

# Le

# Téléservice

Représentant légal

### Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant Identifiant oublié? →

Mot de passe Mot de passe oublié? →

**Se connecter**

[Je n'ai pas de compte →](#)



- Accueil
- Cahier de textes
- PRONOTE
- + Établissement
- **Scolarité**
- Fiches élèves
- Téléservices famille
- + Publication
- + Orientation
- + Espace des classes

## ACCEDER A TELESERVICES FAMILLE

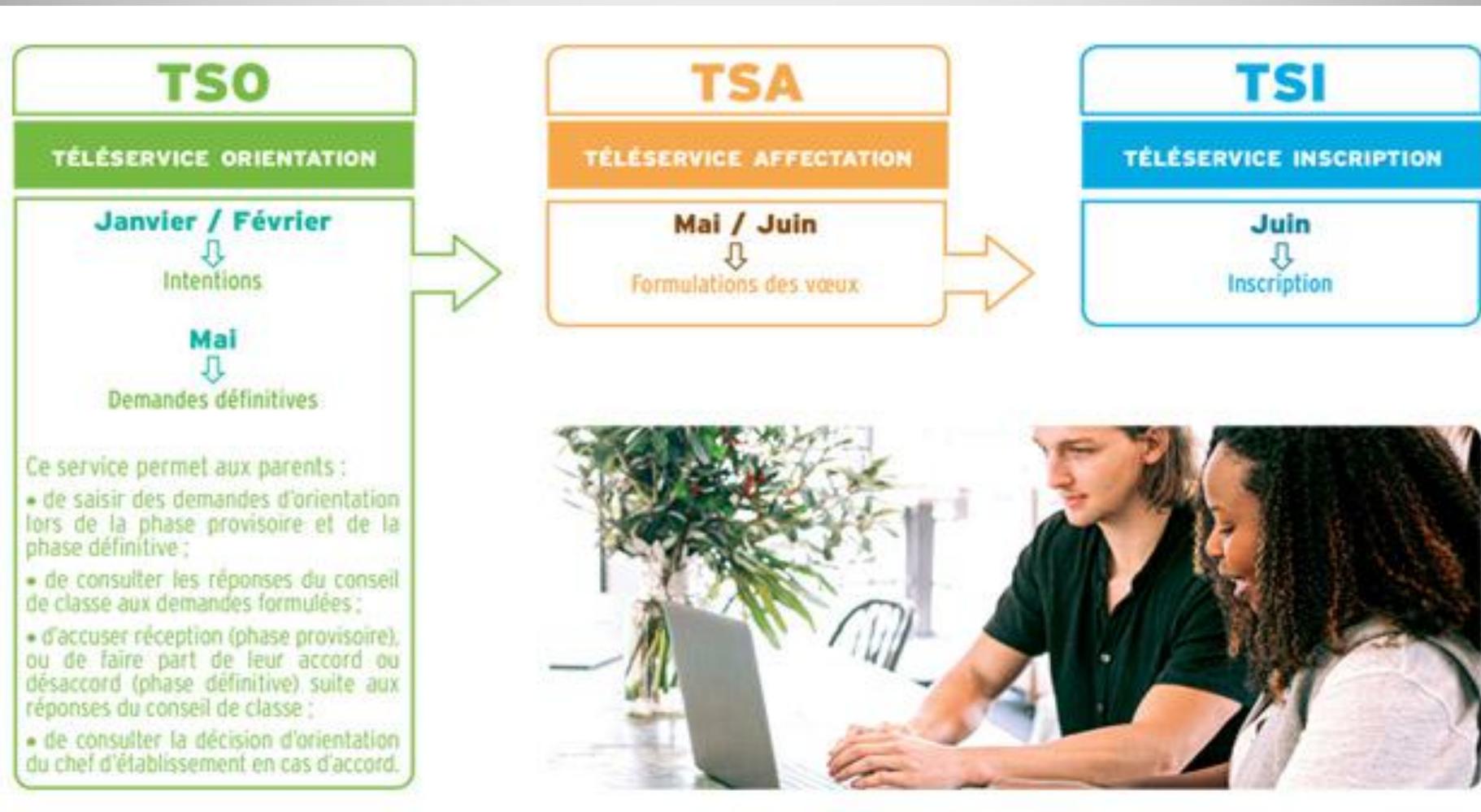
**1 SEUL PARENT SE CONNECTE AVEC SON CODE PARENT**

**L'AUTRE PARENT EST INFORME PAR MESSAGERIE DES VŒUX FORMULES ET DES DECISIONS**

**MODULE TELESERVICE ORIENTATION( TSO)**

**MODULE TELESERVICE AFFECTATION(TSA)**

**MODULE TELESERVICE INSCRIPTION (TSI)**



### Mes services

Actualités



Bourse de  
collège



Orientation



Affectation



Fiche de  
renseignements



Paiement des  
factures



Livret scolaire  
du CP à la 3e

### Message de l'établissement

Bienvenue sur le portail de communication des télé

**BOURSE**

Chers Parents d'élèves

Dans le cadre de la modernisation et la simplification  
collège se font en ligne. Votre enfant vous a remis u  
Le personnel du pôle "vie de l'élève " est à votre dis

Une personne est à votre écoute:

-Mme Thillooy

Attention à la date limite de dépôt des demandes:  
de remplir une demande.

### Actualités

Bourse de collège

### Orientation

### Affectation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

**Phase provisoire**  
Intentions  
Courant 1<sup>er</sup> semestre

**Phase provisoire**  
Avis provisoires  
Après le conseil de classe du 1<sup>er</sup> semestre

**Phase définitive**  
Choix définitifs  
Courant 2<sup>d</sup> semestre

**Phase définitive**  
Propositions  
Après le conseil de classe du 2<sup>d</sup> semestre

Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du second semestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre.

Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les établissements proposant les formations envisagées et conseillées par le conseil de classe en consultant les offres de formations après la 3<sup>e</sup> dans le [service en ligne affectation](#) .

[Je formule les choix définitifs d'orientation](#)

### Choix définitifs

Second semestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).



#### Vos choix définitifs ont bien été validés

Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du téléservice.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

#### Rang 1

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

[Modifier les choix définitifs](#)



## CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3<sup>E</sup>

### QUOI

formation, établissement ou mots-clés

🔍 Exemple : cap cuisine

### OÙ

ville ou département

📍 Exemple : nantes



Accédez aux offres de formation proposées dans Affelnet par les lycées, les CFA, les établissements maritimes et agricoles en France.

RECHERCHER



### CALENDRIER 2021 - (DATES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE)



PHASE 1

**DU 6 AVRIL AU 9 MAI**

Je découvre les formations disponibles en France.

PHASE 2

Je formule mes demandes.

PHASE 3

Mon dossier est en cours de traitement.

PHASE 4

Je consulte le résultat de mes demandes.



## CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3<sup>E</sup>

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

**QUOI** VINCENT DE PAUL

**OÙ** VILLENEUVE LES AVIGNON

**RECHERCHER**

0 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche **FILTRES AVANCÉS** ▾

**Afficher mon ou mes lycée(s) de secteur**



### Classe de seconde générale et technologique

Lycée Jean Vilar

30 - VILLENEUVE-LES-AVIGNON

**Lycée de secteur**

**Public**

**Scolaire**

### La sectorisation est-elle systématique ?

- La sectorisation consiste à affecter un élève dans un établissement en fonction de son domicile et/ou de son collège d'origine.
- Cependant, la famille peut faire **une demande de dérogation**. Cette demande sera satisfaite s'il reste des places non prises par les élèves du secteur. La DSDEN accorde les dérogations en fonction des directives fixées dans l'académie selon les critères nationaux suivants, par ordre de priorité :
  - 1/ élèves en situation de handicap ;
  - 2/ élèves nécessitant une prise en charge médicale importante, à proximité de l'établissement demandé ;
  - 3/ élèves boursiers au mérite ;
  - 4/ élèves boursiers sur critères sociaux ;
  - 5/ élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé/e dans l'établissement souhaité ;
  - 6/ élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité ;
  - 7/ élèves suivant un parcours scolaire particulier.

# Comment vérifier son lycée de secteur ?

**ECOLY** - DSDEN du Gard

Retrouvez les établissements scolaires de  
votre secteur

mise à jour des données par les services de la DSDEN : 10/03/2017

choix d'une ville

**ECOLY 30**

# Qui peut t'aider dans la construction de ton projet professionnel ?

**Le professeur principal**  
(suivi des vœux, mini-stages ...)

**Les ressources en ligne**  
(ONISEP, CIDJ, les metiers.net..)



- **Le CDI**
- **L'Équipe enseignante**
- **La Conseillère Principale d'Éducation**
- **La Principal et son Adjointe**
- **La Psychologue de l'Éducation Nationale** (Spécialisée en Conseil en Orientation Scolaire et Professionnelle)

Pour aller plus loin...

## Des sites à consulter sur le Net !



centre d'information  
et d'orientation  
Bagnols-sur-Cèze



académie  
Montpellier  
Éducation  
nationale  
jeunesse  
vie associative



***Merci pour votre attention***

**A  
TOI DE  
JOUER !**